

Analyse des résultats de l'exercice 2017

Afin d'avoir une vision plus juste de la situation comptable et budgétaire de la collectivité, le budget 2018 reprend les résultats de clôture de l'exercice 2017 (résultats cumulés), tels qu'ils doivent ressortir du **compte administratif** (conforme au compte de gestion du comptable).

Les résultats de clôture du budget principal se présentent comme suit :

- **un excédent de fonctionnement de : 342.210,43 €**
- **un excédent cumulé d'investissement de : 256.384,15€**
(tenant compte de l'excédent reporté de 2016 de 113.028,07 €)

Soit une balance de clôture excédentaire de + **598.594,58 €**

Explications des résultats :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

5.291.254,65 €

soit **+0.48%** par rapport à 2016 (*+4,31% entre 2015 et 2016*) soit une quasi stabilisation.

On retiendra pour le détail une augmentation de 3.23% des charges à caractère général (chap 011) qui s'élèvent à 1.289.078,50€ (+ 40.717,15 € par rapport à 2016).

On notera la stabilisation des dépenses en matière d'eau.

Une augmentation en matière d'électricité et de gaz liée en grande partie à la vague de froid du début de printemps 2017 et aux fortes chaleurs de l'été, augmentation cependant atténuée par les tarifs de la négociation mutualisée.

Les dépenses de téléphonie sont en diminution.

Les dépenses en matière **d'entretien de réseaux** ont fortement augmenté (**passant de 978,00 € en 2016 à 10.291,42 € en 2017**) du fait de la prise en charge par la commune, à la demande du Préfet, de l'entretien du réseau d'Alcyon.

A noter également, l'augmentation du coût de **l'assurance statutaire du personnel** passant **de 99.644,46 € en 2016 à 123.871,95 € en 2017**.

Le budget fêtes et cérémonies est en diminution passant de 93.714,48€ en 2016 à 85.036,89 € en 2017. La ligne réceptions à quant à elle augmentée (de 2.158,93 € à 6.212,64 €) du fait des chèques « Cadhoc » attribués aux nombreux agents partis en retraite en 2017.

Enfin, la ligne « frais de nettoyage » a augmenté pour atteindre 27.749,12 € du fait de l'externalisation, dès la rentrée de septembre 2017, de l'entretien des écoles primaires Amandiers et Mistral suite aux départs en retraite de 3 agents d'entretien.

Les charges de personnel s'élèvent à 3.100.440,53 € (chap 012) : + 2.24% (contre +4,7% lors de l'exercice précédent).

Ces charges entament donc une courbe de ralentissement malgré les reclassements statutaires réglemantaires opérés en 2017.

Les autres charges de gestion courante (chap 65) s'élèvent à 519.336,61 € (-8.201,88 € par rapport à 2016 soit -1.52%).

Au chapitre 14, il convient de noter une **nouvelle hausse conséquente de la contribution communale au FPIC** qui s'élève en 2017 à **111.084,00 €** :+24.352,00 € par rapport à 2016, + **60.039,00 € par rapport à 2015 (+118 %).**

Recettes :

5.633.465,08 €

En baisse de **-2.93%** par rapport à 2016.

Les efforts effectués depuis plusieurs exercices par la commune en matière de recettes ne peuvent juguler **une nouvelle diminution de la dotation globale de fonctionnement en 2017 : -81.276,00 € (chap 74).**

Les impôts et taxes ont rapporté **4.053.741,05 €** en 2017 (+42.876,61 soit +1.07% par rapport à 2016).

On notera de nouveau une progression de la taxe **additionnelle sur les droits de mutations avec 169.771,69 €** de recettes : +7.008,61 € par rapport à 2016.

Dans un contexte budgétaire et financier de plus en plus difficile pour les collectivités territoriales, la commune dégage donc un excédent de fonctionnement de 342.210,43 € (537.781,11€ lors de l'exercice précédent).

Cet excédent constitue **l'autofinancement ou l'épargne brute du budget 2018** et sera versé à la section investissement en recettes avec couverture prioritaire de l'annuité d'emprunt qui doit réglementairement être couverte par des ressources propres.

Section d'investissement :

Dépenses : 1.037.152,72 €

Recettes : 1.180.508,80 €

Ce qui donne, après le report de l'excédent cumulé de 2016 (+113.028,07 €), **un excédent de clôture de 256.384,15 €**

Compte-tenu des restes à réaliser :

- En dépenses de 484.299,47 €
- En recettes de 272.963,85 €

Résultat de clôture en investissement :

256.384,15 € + 272.963,85 - 484.299,47 € = 45.048,53 €

Le résultat définitif d'investissement est excédentaire de 45.048,53 €

*(Excédentaire de 39.784,29€ en 2016
et déficitaire de 133.640,72 € en 2015)*

Les principales dépenses en section d'investissement 2017 :

- Aménagement du terrain de Motoball : 248.764,87 €
- Réseaux électrification, éclairage public (création, rénovation) : 122.252,16€
- Travaux réseau pluvial : 13.195,80 €
- Divers signalisation et mobilier urbain : 21.711,16 €
- Autres Travaux de voirie et réseaux : 141.936,00€
- Entretien et rénovation des bâtiments municipaux: 85.087,94 €

- Logements Ravelin (études et début des travaux) : 43.281,60 €
- Rénovation d'un logement aux Amandiers : 22.920,20 €
- Travaux bâtiments scolaires : 15.857,07 €
- Mise en LED éclairage Halle des sports : 41.979,48 €
- Renouvellement matériel informatique, serveur et logiciels : 29.243,38 €
- Véhicule de livraison adapté cuisine centrale : 22.000,00 €
- Véhicule transport chantier services techniques : 23.406,51 €

Les principales recettes en section d'investissement 2017 :

- 166.145,04 € de subvention pour différents projets (Etat, Région, Département).
- 227.519,00€ au titre du FCTVA
- 29.806,52 € de taxe d'aménagement (permis de construire)
- 113.137,70€ de cession mobilières et immobilières
- 537.781,11 € : excédent de fonctionnement 2016
- 113.028,07 € : excédent d'investissement 2016 reporté.